



## ASBL Confrérie Les Mollassons (CNCN)

N° entreprise 888 770 220

Rue de la Libération 24  
5537 Anhée

Chers consœurs, chers confrères,

Le texte ci-dessous s'adresse aussi bien aux confréries qu'à leurs propres membres à titre individuel et personnel.

C'est ainsi que nous vous demandons de bien vouloir diffuser cette demande à partir des Conseils et Union vers les secrétaires des confréries de votre province afin que ces derniers la répercutent jusqu'à leurs membres.

La Confrérie des Mollassons de Warnant était propriétaire depuis plus de 12 ans d'un chapiteau de 250 m<sup>2</sup>.

Le chapiteau a été volé à l'endroit où il était stocké. Nous supposons que la "filiale aluminium et métaux" est passée par là.

Ce chapiteau était principalement monté pour l'organisation de nombreuses activités au profit du Télévie. Plusieurs autres associations de bénévoles de la région, à qui le chapiteau était aussi prêté gracieusement, se retrouvent sans moyen à quelques semaines du démarrage de la saison TELEVIE 2012.

La Confrérie des Mollassons compte sur la générosité de tous pour pouvoir rapidement se rééquiper au profit de ses œuvres et de celles des autres associations ayant le même but. Elle lance donc une souscription suivant le concept ci-dessous.

Une association, une entreprise, une personne peuvent acheter UN (1) mètre carré du chapiteau pour la somme de 50€. Les dons plus petits seront également les bienvenus.

Sachant que le but unique pour le moment est de se rééquiper, si la récolte dépasse les besoins, en ce qui concerne les donateurs de 50€ (et multiple de 50€) uniquement, une fois la facture du nouveau chapiteau acquittée, la somme des dons non-utilisés sera redivisée par le nombre total de donateurs de 50€ (et multiple de 50€) et cette quote-part non utilisée leur sera reversée.

Si un donateur de 50€ (et multiple de 50€) ne désire pas récupérer cette quote-part non utilisée, celle-ci sera automatiquement versée au profit du TELEVIE.

Si un donateur verse au minimum 500 euros, il peut bénéficier d'un montage gratuit du chapiteau à son profit, s'il verse minimum 1000 euros deux montages gratuits, s'il verse minimum 1500 euros trois montages gratuits et ainsi de suite.

Nous faisons donc appel à votre générosité afin que les activités sociales mises sur pied par un grand nombre de bénévoles de notre région au profit de cette œuvre ne s'arrêtent pas suite à ce délit crapuleux.

Nous comptons sur votre solidarité et vous remercions d'avance.

Vous pouvez faire vos dons sur le compte de l'ASBL Confrérie les Mollassons

**IBAN : BE33 0013 7681 2946**

Communication : Nom - Prénom (ou association ou entreprise)

Chapiteau Télévie - Remboursement surplus OUI-NON